

Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le jeudi 15 septembre 2022, à 20 h 30 à la salle de rencontres du siège social de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Mario Lemay, premier vice-président
- Monsieur Stéphane Williams, deuxième vice-président
- Monsieur Claude Dalpé, directeur
- Madame Sylvie Beaulieu, directrice
- Madame Natalie Parent, directrice
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur

Monsieur Yves Lanthier, secrétaire-trésorier ainsi que Madame Marie-Josée Daigle, secrétaire-trésorière adjointe était aussi présents.

Résolution 22-5351 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Madame Sylvie Beaulieu il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du jeudi 15 septembre 2022 tenue à 20 h 30 à la salle de rencontres du siège social de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

L'ordre du jour est le suivant :

Résolution 22-5352 Approbation du procès-verbal de la séance du 18 août 2022

Résolution 22-5353 Poste technicien à l'opération temporaire 3 ans

Résolution 22-5354 Approbation des dépenses du 19 août au 15 septembre 2022

Résolution 22-5355 Levée de l'assemblée

Entrée en vigueur : 15-09-2022

Résolution 22-5352 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 AOÛT 2022

Sur proposition de Monsieur Stéphane Williams appuyé par Madame Natalie Parent il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 18 août 2022 par vidéoconférence.

Entrée en vigueur : 15-09-2022

Résolution 22-5353 POSTE TECHNICIEN À L'OPÉRATION TEMPORAIRE 3 ANS

CONSIDÉRANT QUE le poste de technicien à l'opération est devenu vacant à la suite de la nomination de Monsieur Jean-François Brault au poste temporaire de technicien à l'entretien pour une durée de 3 ans;

CONSIDÉRANT QU'UNE personne a soumis sa candidature à la suite de l'affichage, soit Monsieur Jean-Antonio Ladouceur, employé temporaire;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé appuyé par Monsieur Gaétan Marcil il est unanimement résolu d'octroyer le poste de technicien à l'opération temporaire 3 ans à Monsieur Jean Antonio Ladouceur.

Entrée en vigueur : 15-09-2022

Résolution 22-5354 APPROBATION DES DÉPENSES DU 19 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE 2022

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé appuyé par Monsieur Stéphane Williams il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 19 août au 15 septembre 2022.

Entrée en vigueur : 15-09-2022

PROCHAINE SÉANCE

Tel que fixé statutairement par la résolution 84-651, la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration se tiendra le jeudi 20 octobre 2022 à 20 h 30 à la salle de rencontre de la RIEP;

Entrée en vigueur : 15-09-2022

Résolution 21-5355 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Madame Natalie Parent appuyé par Monsieur Marc-André Savaria il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 15-09-2022

.....
Président

.....
Secrétaire-trésorier